

Image not found or type unknown



Enregistrement dans le cadre privé

Par **Briky**, le 11/12/2020 à 14:14

Bonjour,

À chaque fois que mon père est irrité ou contrarié envers moi, il part chercher son téléphone pour me filmer, en citant la raison de son mécontentement lors de son enregistrement.

Cela devient fatiguant de se faire filmer à tout moment de la journée, à la maison, avec un téléphone braqué sur moi à me filmer.

J'ai essayé de le raisonner d'arrêter calmement, mais il refuse.

Mon père a-t-il le droit de me filmer sans mon consentement, dans un lieu privé, pour des raisons vindicatives ?

Toute aide ou conseil serait la bienvenue.

Merci

Par **youris**, le 11/12/2020 à 14:21

bonjopur,

vous êtes majeur ou mineur ?

salutations

Par **Briky**, le 11/12/2020 à 14:24

Je suis majeur.

Bien à vous.

Par **youris**, le 11/12/2020 à 14:35

bonjour,

vous lui indiquez que la prochaine fois qu'il vous filme, vous partirez de son domicile.

salutations

Par **Briky**, le 11/12/2020 à 14:46

Bonjour,

Je suis encore étudiant, donc je ne pas tout de suite partir du domicile. Je devrais donc prendre mon mal en patience.

Merci pour votre conseil.

Bien à vous.

Par **P.M.**, le 11/12/2020 à 14:49

Bonjour,

Vous pourriez en faire autant à la moindre occasion...

Par **youris**, le 11/12/2020 à 15:22

effectivement, c'est une bonne idée, au moins vous verrez comme votre père réagira.